

Territoires du vin

ISSN : 1760-5296

: Université de Bourgogne

12 | 2021

Les mondes du vin de Robert Tinlot

Le parcours de Robert Tinlot

Yann Juban

🔗 <http://preo.u-bourgogne.fr/territoiresduvin/index.php?id=1913>

[Licence CC BY 4.0 \(https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Yann Juban, « Le parcours de Robert Tinlot », *Territoires du vin* [], 12 | 2021, .
Copyright : [Licence CC BY 4.0 \(https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). URL :
<http://preo.u-bourgogne.fr/territoiresduvin/index.php?id=1913>

PREO

Le parcours de Robert Tinlot

Territoires du vin

12 | 2021

Les mondes du vin de Robert Tinlot

Yann Juban

 <http://preo.u-bourgogne.fr/territoiresduvin/index.php?id=1913>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

- 1 Titulaire d'une licence en droit et diplômé du centre d'étude et de perfectionnement de l'inspection de la répression des fraudes, Robert Tinlot commence sa carrière comme chef du contentieux de la brigade nationale de contrôle des vins et spiritueux (1964-1970) puis comme chef du bureau des vins et boissons au ministère de l'agriculture (1970-1981).
- 2 Alors Inspecteur général de la répression des fraudes, il est désigné par la France comme commissaire général pour organiser les assemblées générales de l'OIV de Paris en 1975 et 1982. Lors de ces réunions, il est nommé rapporteur des questions relatives aux appellations d'origine et à la qualité des vins. De 1982 à 1985, il préside, à l'OIV, le groupe d'experts « réglementation et contrôle de la qualité »
- 3 Grâce à ces compétences de juriste (il crée le premier cours de droit du vin en 1971) et ses immenses connaissances du secteur vitivinicole, Robert Tinlot est conduit successivement à présider le groupe « vin » (1979) et le groupe « boissons spiritueuses » (1984) auprès du Conseil de ministres de l'Union européenne, à participer à la Révision de la Convention de Paris auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, à être vice-président du groupe vin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (1983) et chef de la délégation française à la Commission du Codex Alimentarius.
- 4 Devenu Adjoint au Directeur de la consommation et de la répression des fraudes, il est enfin élu, en 1985, Directeur général de l'OIV, poste qu'il occupe jusqu'à la fin de l'année 1996. À ce titre, Robert Tinlot en-

gage de nombreux chantiers pour rénover l'organisation. Il fonde l'association internationale des juristes du droit de la vigne et du vin (AIDV) qui compte aujourd'hui 350 membres dans 30 pays qui se sentent orphelins. Robert Tinlot lance également l'Association universitaire internationale de la vigne et du vin (AUIV) qui gère de Mastère en management de l'OIV dont le 30^e anniversaire et les 500 diplômés furent fêtés en 2017. Il crée par ailleurs la fédération internationale des grands concours mondiaux de la vigne et du vin. Durant cette mandature de 11 années, 13 nouveaux États viennent grossir les rangs de l'OIV.

- 5 Durant son mandat de Directeur de l'OIV, Robert Tinlot jouera un rôle éminent dans le développement du vignoble chinois. Grand voyageur et fin diplomate dont nombre d'actions furent décisives à la construction de la vitiviniculture mondiale, Robert Tinlot, après son mandat Directeur de l'OIV, poursuivra, pendant plus de 20 ans, ses activités en direction de la diffusion internationale des savoirs sur la vigne et le vin.
- 6 Après s'être consacré à une série video-documentaire sur les vignobles du monde, après avoir Présidé le Haut-Conseil de l'Université du vin, conseillé l'Institut national de l'origine et de la qualité ou de grands opérateurs chinois, Robert Tinlot maintiendra ses engagements pour la défense l'exception culturelle vitivinicole : au sein de l'AIDV ou de l'AUIV, en tant que Président de l'Académie Amorim, que Recteur de l'Union des œnologues de France ou que membre du Conseil d'Orientation de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne.

Yann Juban

Adjoint au Directeur Général de l'OIV Secrétaire Général de l'AIDV